



Descriptif de fonction pour le recrutement d'un Responsable bâtiments et voiries

Fonction

En tant que Responsable de la gestion des bâtiments et des voiries, vous :

- Analysez les demandes, besoins et problématiques et gérez l'organisation de vos équipes en conséquence ;
- Contrôlez l'atteinte des objectifs opérationnels du service (amélioration et entretien des voiries, entretien du réseau d'égouttage, entretien des bâtiments communaux, mise en place du matériel des festivités, de la signalisation routière, du service d'hiver, fauchage, interventions lors des inondations en collaboration avec le service incendie, etc.) ;
- Portez une attention particulière à la sécurité des ouvriers du service.

Activités

- Manager les équipes placées sous sa responsabilité ;
- Anticiper les besoins en lien avec la réalisation des objectifs ;
- Organiser, planifier, coordonner, prioriser et contrôler le travail au sein du service ;
- Fixer des objectifs opérationnels, collectifs et individuels du service et de ses membres ;
- Budgétiser le financement des interventions techniques ;
- Développer une gestion efficace des stocks et achats nécessaires au bon fonctionnement du service ;
- Développer une vision globale et stratégique des chantiers ;
- Coordonner la planification des travaux annuels et pluriannuels de construction ou rénovation des bâtiments de l'administration ;
- Coordonner les activités du service y compris, en collaboration avec les services administratifs, les marchés publics relatifs aux travaux de construction et rénovation des bâtiments de l'administration et voiries ;
- Gérer les demandes d'autorisation d'impétrants ainsi que les raccordements à l'égout des citoyens ;
- Rédiger des cahiers des charges et rapports d'études techniques ;
- Gérer les risques liés aux chantiers et travaux en cours et, en collaboration avec le Conseiller en prévention, veiller à l'application des consignes de sécurité et d'hygiène au sein de son établissement ;
- Veiller au fonctionnement normal des machines et de l'utilisation correcte des outils de travail ;

Votre profil

Conditions générales :

- Être belge ou citoyen de l'Espace économique européen ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être âgé de 18 ans au moins.

Conditions particulières :

Sous peine d'irrecevabilité de la candidature :

- Soit vous disposez du **diplôme** suivant : Baccalauréat en construction **et** d'une 1^{ère} expérience de responsable d'équipe dans le domaine ;

- Soit vous disposez des **expériences cumulatives** suivantes :
 - o en Gestion (responsable) d'équipe : 5 ans et plus ;
 - o et en Travaux de bâtiments et voiries : 10 ans et plus.

Permis de conduire, sous peine d'irrecevabilité de la candidature : être titulaire du permis B

Capacités spécifiques attendues :

- Vous savez gérer une équipe : vous êtes diplomate et n'hésitez pas à mettre en pratique vos dires ;
- Vous êtes résistant au stress et savez gérer plusieurs chantiers à la fois tout en planifiant les activités des équipes ;
- Vous êtes dynamique, flexible, polyvalent et autonome ;
- Vous maîtrisez les logiciels techniques (plans, etc.) et de bureautique (tableur, traitement de texte, messagerie électronique).

Sont considérés comme des atouts :

- Etre titulaire du permis C ;
- Disposer d'une connaissance des services communaux et du territoire communal.

On vous propose - Type de contrat

- Type d'emploi : Temps plein, contrat à durée indéterminée ;
- Un travail dans un environnement agréable proche de toutes les commodités ;
- Un travail stable ;
- Possibilité d'entrée en fonction immédiate.

Procédure de recrutement

Deux épreuves de sélection sont prévues :

Epreuve 1 :

Epreuve écrite destinée à évaluer :

- L'orthographe ;
- Les connaissances dans les matières concernées.

Epreuve 2 :

Entretien approfondi devant jury et qui permettra :

- D'évaluer la personnalité du candidat ;
- De s'informer sur ses motivations et son intérêt pour la fonction ;
- D'évaluer ses aptitudes, sa faculté d'adaptation et sa sociabilité.

Le candidat devra obtenir 50 % dans chacune des deux épreuves et 60 % au total.

Postuler

Les candidatures doivent parvenir par courrier postal recommandé adressé à Mr Denis JUILLAN, Directeur général, Administration communale, Place de Seurre 3-5, 5570 BEAURAING, **pour le 21-03-19 au plus tard**, cachet de la poste faisant foi.

Pour tout renseignement complémentaire : directeur.general@beauraing.be ou 082/71.00.14

Le dossier de candidature comprendra impérativement les documents suivants :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ou attestation d'expérience ;
- un extrait de casier judiciaire modèle 595.

Important :

- Si le nombre de candidatures reçues le justifie, une première sélection sur base du dossier de candidature sera opérée ;
- Seuls les dossiers complets seront pris en considération.

POUR LE COLLEGE COMMUNAL

Le Directeur général,
Denis JUILLAN

Le Bourgmestre,
Marc LEJEUNE